

# Cartographie des risques fiscaux – impôts directs et indirects

14 octobre 2022 (Lausanne, le matin)

## Public visé

- Directeurs financiers
- Responsables comptables
- Auditeurs internes et externes d'entreprises

## Contenu

- Impôts directs
- TVA
- Droit de timbre
- Impôt anticipé
- Gestion des risques

## Conditions-cadres

Des connaissances de base en fiscalité sont requises

## Vos avantages

Vous cernerez

- La limite entre optimisation, fraude et évasion fiscale

Vous saurez

- Évaluer les risques majeurs par type d'impôt et les quantifier (intérêts, pénalités et délais)
- Mettre en place un outil de bonne pratique

## Responsable du séminaire

**Sarra Perrin**, Experte fiscale dipl, MScM  
HEC Lausanne, Associée, Perrin & Co LLC,  
Lausanne

## Conférencières

**Sarra Perrin**, (voir ci-dessus)

**Coralie Dumoulin**, MScM HEC Lausanne  
et Saint-Gall, Directrice en fiscalité indi-  
recte chez Deloitte.



Sarra Perrin



Coralie Dumoulin

## Date

14.10.2022 le matin

## Lieu

Hôtel de la Paix  
Avenue Benjamin Constant 5  
1003 Lausanne  
[www.hoteldelapaix.net](http://www.hoteldelapaix.net)

## Prix du séminaire

CHF 410.– non-membre  
CHF 360.– collaborateur spécialisé ou  
expert membre individuel d'EXPERTsuisse

## Sont compris

- toute la documentation (version papier et numérique)
- café d'accueil, boisson pendant les pauses, eau minérale dans la salle
- TVA 7,7%

## Directives concernant la formation continue

La participation à ce séminaire sera comptabilisée à raison de 4 heures par EXPERTsuisse. Le certificat de présence vous sera adressé par EXPERTsuisse SA après le séminaire.

## Programme

	Thèmes	Conférenciers
08.30–09.00	Café d'accueil	
09.00–09.10	Introduction	Sarra Perrin
09.10–09.30	Définition théorique des risques – Savoir cerner la limite entre optimisation, fraude et évasion fiscale	Coralie Dumoulin & Sarra Perrin
09.30–10.15	Risques majeurs par type d'impôt	Coralie Dumoulin & Sarra Perrin
10.15–10.45	Pause-café	
10.45–11.15	Conséquences – évaluer les risques (intérêts, pénalités, délais)	Coralie Dumoulin & Sarra Perrin
11.15 – 12.15	Pratiques et opportunités – Sujets fréquemment soulevés par l'administration en cas de contrôle	Coralie Dumoulin & Sarra Perrin
12.15–12.30	Conclusion	Sarra Perrin

### Dispositions

Font foi les Conditions générales de vente d'EXPERTsuisse SA consultables sur le site [www.expertsuisse.ch](http://www.expertsuisse.ch), en particulier:

#### Inscription et conditions générales

Toute inscription doit être munie d'une signature manuscrite ou électronique et s'effectue via notre plate-forme en ligne. Le prix est intégralement dû conformément à la facture envoyée à la suite du séminaire.

#### Délai d'inscription et d'annulation

Un mois avant la date de la manifestation

Toute inscription envoyée est engageante, même si, le cas échéant, la personne inscrite n'a reçu aucune confirmation de la part d'EXPERTsuisse SA (EXPERTsuisse SA ne répond pas des manquements de distribution électronique/postale).

Le contenu, le programme, les horaires, la durée, le lieu et les conférenciers de la manifestation sont sous réserve de modification. En cas de nombre insuffisant de participants, EXPERTsuisse SA se réserve le droit d'annuler le séminaire.

#### Annulation et implication au niveau des frais

En cas d'empêchement, il est souhaitable de prévoir un remplaçant (auquel cas le statut du participant réel sera

considéré). Autrement, les frais d'annulation suivants seront retenus:

**Annulation** jusqu'au délai d'annulation: sans frais

**Annulation** après le délai d'annulation, jusqu'à une semaine avant le début du séminaire: CHF 200.–

**Annulation** à partir d'une semaine avant le séminaire ou en cas de non-participation: 100% du prix du séminaire

#### CGV et Déclaration relative à la protection des données

Font foi les Conditions générales de vente et la Déclaration relative à la protection des données d'EXPERTsuisse SA consultables sur le site [www.expertsuisse.ch](http://www.expertsuisse.ch).